



# Equipe Mobile d'Appui à la Scolarisation 32

# Equipe EMAS32



2 DIRECTEURS

1 secrétaire

## IMPRO DE PAULHAC

### EQUIPE EMAS SECTEUR NORD EST

- ▶ 1 psychologue (10%)
- ▶ 1 éducatrice spécialisée coordonnatrice (100%)

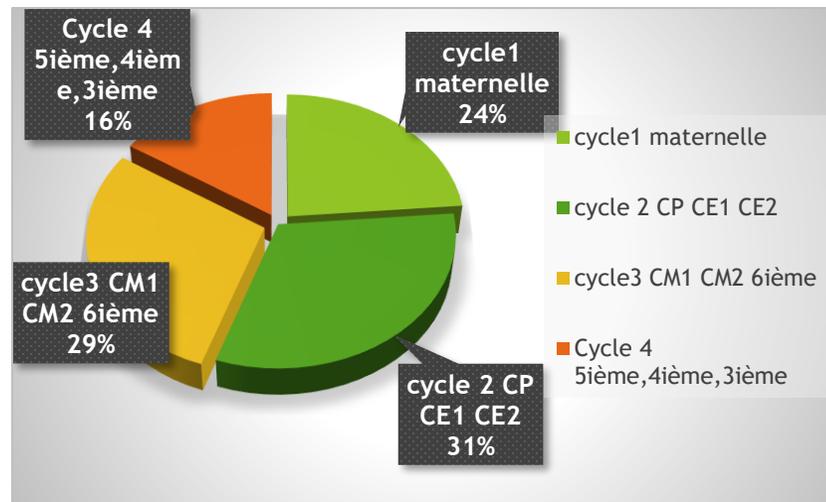
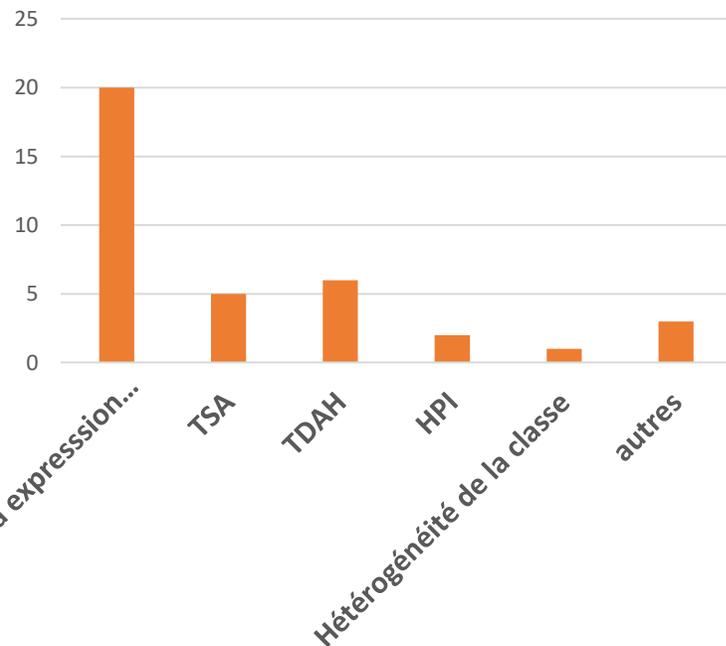
## COMPLEXE DE PAGES

### EQUIPE EMAS SECTEUR SUD OUEST

- ▶ 2 éducatrices spécialisées dont 1 coordonnatrice (30% ET 20%)

# MODE DE SAISINE 1: LES SITUATIONS COMPLEXES

- ▶ L'EMAS 32 est membre de droit du groupe d'appui des situations complexes ( GASC) du premier et second degré de la DSDEN 32.
- ▶ Elle intervient selon le protocole départemental de suivi des situations complexes sans se substituer aux dispositifs de l'éducation nationale.



# INTERETS ET PLUS VALUES DE L'EMAS/ AUX SITUATIONS COMPLEXES

- ▶ Réactivité
- ▶ Mobilité de l'EMAS sur tout le territoire
- ▶ Statut de tiers extérieur et de ressource pour les demandeurs
- ▶ Sens de l'écoute, disponibilité pour le recueil des ressentis
- ▶ Aide pour changer le regard sur le handicap, offre un espace de distanciation avec les situations complexes
- ▶ Apport d'expertise du médico-social : pistes de réflexions, apport d'outils, médiation
- ▶ Prêt d'outils adaptés ( création d'une mallette )

*\* Issu des enquêtes de satisfaction réalisées en fin d'année scolaire auprès des demandeurs de la situation complexe.*

# MODE DE SAISINE 2 : LES ACTIONS DE PREVENTIONS

## Les sensibilisations



ÉMAS 32  
21, avenue de la Marne  
32 020 Auch  
Tél. : 05 62 69 14 50  
[emas32@amassag.fr](mailto:emas32@amassag.fr)



FICHE DE SAISINE POUR SENSIBILISATION

ÉQUIPE MOBILE D'APPUI A LA SCOLARISATION  
- ÉMAS 32 -

NB : Cette fiche n'a pas vocation à saisir l'ÉMAS 32 pour l'analyse d'une situation difficile.  
Celle-ci ne peut, alors, intervenir qu'à la demande du Groupe d'Appui des Situations Complexes (GASC).

SITUATION ET/OU  
THEMATIQUES A ABORDER

Nom, prénom et fonction de la personne à l'origine de la demande :

Nom et prénom de l'enseignant ou professeur principal (si différent) :

Nature des difficultés rencontrées :

.....  
.....

ATTENTES VIS-À-VIS DE  
L'ÉQUIPE MOBILE  
D'APPUI

Information et prévention générales autour des situations de handicap :  
ex : action de sensibilisation, outils d'adaptation...

.....  
.....  
.....

Rédacteur :

Date de saisie :

Fonction :

Signature

Cadre réservé à l'inspecteur de l'Éducation Nationale pour le 1<sup>er</sup> degré ou au chef d'établissement pour le 2<sup>nd</sup> degré :

Avis :

Nom Prénom

Fonction

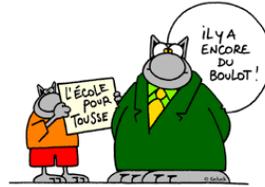
Cachet

A adresser en copie à l'IEN ASH 32 ([sdei32@ac-toulouse.fr](mailto:sdei32@ac-toulouse.fr))

# EXEMPLE ACTION DE SENSIBILISATION



**EMAS 32**



Sensibilisation « L'adolescence : une période trouble » La vie au collège n'est pas un long fleuve tranquille...

Programme de la sensibilisation :

**11h** : accueil

**11h20** : présentation des deux intervenantes, présentation du dispositif EMAS32

**11h30** : l'adolescence dite « normale » et l'adolescence dite « pathologique »

*Marion St Criaq, psychologue*

**12h15** : pause déjeuner

**13h** : Les troubles neuro développementaux : TDAH, TSA, troubles dys

Les troubles du comportement : trouble de l'opposition avec provocation, troubles des conduites

*Carinne Mengelle éducatrice spécialisée*

**14h45** : échanges et conclusion

Des fiches outils autour des besoins de l'adolescent et des différents troubles sont à votre disposition n'hésitez pas à vous servir !

# LES GROUPES D'ÉCHANGES DE PRATIQUES PROFESSIONNELLES ( GEPP )

## Education nationale

- ▶ Coordonnateurs ULIS ECOLE
- ▶ Coordonnateurs ULIS COLLEGE

En co-animation avec deux conseillers pédagogiques ASH du SDEI

## Périscolaire

- ▶ Professionnels de la communauté des communes du SAVES
- ▶ A venir: GEPP des référents handicap (réseau grandir handi'férence du Gers)

# Intérêts et plus-values de l'EMAS/actions préventives

## LES SENSIBILISATIONS:

- ▶ Faire monter en compétences les équipes, apports de ressources, d'outils
- ▶ **Perspectives:** proposer aux établissements un catalogue de sensibilisations, et une collaboration partenariale en fonction des thèmes : OCCE, atelier canopé, conseillers pédagogiques ASH...développer les actions dans le 1er degré

## LES GEPP :

- ▶ Proposer un espace d'écoute, de parole, d'échanges et limiter les risques d'épuisement professionnel
- ▶ Améliorer et professionnaliser les pratiques
- ▶ Approfondir l'analyse et la co-construction de solutions avec des apports conceptuels et méthodologiques
- ▶ Favoriser le travail en équipe

# LES PARTENAIRES

Une coopération entre tous les acteurs, essentielle pour des réponses et solutions pérennes

Secteur médicosocial	Secteur éducation nationale	Autre
DITEP	AESH	Réseau Handi'férence/ PRH 32
CAMPS	PIAL RENFORCE	Atelier CANOPE
MECS	IEN ASH	OCCE
PMI	ACTEURS DU SDEI	CAF
CMP	IEN	Mairie
CMPP	CPC	Communauté des communes
ASE	Enseignants référents	MDS
MDPH	Assistante sociale	CLAE / ALAE
PCPE	Infirmière et médecin	
	RASED	
	AED	

Les limites ....

# Nos questionnements...

- ▶ Comment en tant que soignant peut-on s'articuler à l'école ?
- ▶ Comment peut-on nous, membres à part entière du médico-social, s'articuler à l'éducation nationale ?
- ▶ Comment travailler avec l'école ?
- ▶ Comment apporter quelque chose ?
- ▶ Comment faire collaborer nos deux cultures ?
  
- ▶ Comment prévenir l'exclusion dans l'inclusion ?

# L'école comme organisation particulière:

- ▶ Un espace-temps particulier où les transitions sont nombreuses voire incessantes:
  - de lieux,
  - de personnes,
  - d'activités,
  - de propositions relationnelles,
  - etc.
- ▶ L'auto contrôle nécessaire : au plan physique, psychique, émotionnel.
- ▶ L'apprentissage comme source de doute et d'incertitude: confrontation à l'échec possible.
- ▶ Réaction en miroir des enseignants : Reflet des conflits internes de l'enfant. incompréhension, peur, colère, sentiment de persécution et de rejet, crainte du jugement envahissante, sentiment d'être contesté dans ses fonctions d'autorité, dévalorisé, coupable.

# Le comportement de l'enfant

Tous ces enfants vont alors utiliser les comportements, l'agir au sens large, comme autant de moyens pour empêcher que cette situation d'apprentissage se passe parce qu'elle est bien trop douloureuse.

Le comportement perturbateur est donc sans doute un symptôme de cette souffrance, un moyen de survivre psychiquement à la difficulté.

# Interventions de l'EMAS

- ▶ Quand c'est le contexte scolaire qui engendre ou accentue les difficultés de l'enfant l'EMAS peut intervenir.
- ▶ Créer avec les enseignants des modalités d'accueil où chacun puisse loger sa singularité.
- ▶ Penser des aménagements spatiaux, temporels, des espaces retrait, d'apaisement, des outils de décharge motrice « socialement acceptable ».
- ▶ Accompagnement des réflexions sur le contexte d'apparition des manifestations complexes.
- ▶ Assouplissement du cadre ou mise en place d'un cadre quand c'est nécessaire.
- ▶ Mise en œuvre de la tendresse.
- ▶ Réflexion sur les postures professionnelles, pour faire le pas de côté nécessaire.
- ▶ Temporaliser, expliquer.

.... Co construction.

# Les limites de nos interventions, Les situations « trop » complexes

- ▶ De l'éducatif toujours, du pédagogique si possible, du thérapeutique et du social si nécessaire.
- ▶ Avoir sa place à tout prix semble dans certains cas maltraitant surtout si on ne donne pas de moyens, à ceux qui l'assument au jour le jour, notamment les enseignants.
- ▶ Les enseignants se sentent pris entre l'obligation d'obéir à des ordres contradictoires : s'occuper des enfants en difficultés tout en assurant la réussite de leur programme scolaire.
- ▶ Lors des groupes d'échanges de pratique que nous avons créés avec les professionnels des écoles, nous avons pu mesurer la tristesse qui les touche souvent exprimant ne pas pouvoir réussir leur mission pédagogique.
- ▶ Comment tenir compte de l'inquiétante étrangeté que le handicap fait éprouver à certains enseignants ?
- ▶ Il est parfois nécessaire que ce soit toute une équipe, dans la pluridisciplinarité, qui accompagne ces enfants.
- ▶ C'est dans certains cas, dans un accompagnement mettant en scène un transfert multi référentiel, que l'enfant pourra réussir son « inclusion » dans la vie.
  
- ▶ Les troubles du comportement, les troubles de la personnalité ne peuvent pas être relativisés en demandant aux enseignants de s'y acclimater sans moyen.

La question du bien être à l'école, tant pour les enfants différents, les enseignants, les autres enfants reste impensée malgré cette volonté inclusive.

A l'école on ne bricole pas à la différence du médico-social.

# Comment dépasser l'impasse ?

## Qu'est-ce qu'on fait là ?

Nouvelles modalités d'accompagnement :

- ▶ La sensibilisation : plus on est formé plus nous sommes en capacité d'accueillir l'autre en creux.
- ▶ Les groupes d'échanges autour des pratiques professionnelles : trouver les moins mauvaises solutions pour défendre la qualité inclusive dans l'éducation, avoir le souci de l'autre, développer l'empathie relationnelle, se confronter, se constituer un système de valeurs et de références.
- ▶ La coordination : puisque l'inclusion de ces enfants n'est possible que si le pédagogue est articulé avec tous ceux qui peuvent permettre de la réussir : les parents, l'enfant, les thérapeutes, les éducateurs.

# Les perspectives à développer

- ▶ La médiation et la prévention : projets préventifs
- ▶ Faire culture commune : pour créer des dispositifs singuliers.
- ▶ Créer des espaces d'inter métiers dans lesquels on négocie les différentes actions à mettre en place.
- ▶ Aider à penser des « tiers lieu » ou « lieu tiers » : décloisonner les espaces, favoriser les interactions entre élèves et professeurs, améliorer la circulation, moderniser le matériel par du mobilier flexible, sas de respiration, de détente, de rencontres, de relations.
- ▶ Développer la créativité et la prise de risque en créant des aménagements institutionnels et situationnels.

Penser au paradigme employé, passer de l'inclusion à l'inclusivité :  
« m'intégrer en fonction de mes moyens, m'inclure en fonction de mes besoins ».

# Conclusion

Il est urgent d'assurer la solidité de l'école pour que tous les enfants puissent s'appuyer dessus en toute sécurité.

Un acte est éthique parce qu'il a des conséquences positives et/ou qu'il réduit celles négatives.

**MERCI POUR  
VOTRE ATTENTION**

**L'ÉQUIPE DE  
L'EMAS32**

